

20  
17

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ



# SOMMAIRE

## SURMONTER LES CONTRASTES ÉCOLOGIQUES

1/ L'impact des propositions de La Fabrique Ecologique	4
2/ Les actions spécifiques menées en 2017	8
<b>Les travaux de fond</b>	8
- Les 14 idées et mesures concrètes	8
- Les Faits et les Chiffres	9
<b>Les initiatives publiques</b>	10
- Les Petits Déjeuners de La Fabrique Ecologique	10
- Le Colloque avec Sciences Po Environnement	10
3/ Les publications et les événements	11
<b>Les publications</b>	11
- Les Notes	11
- L'Œil	12
- Les Décryptages	12
- Les Groupes de travail en cours	13
<b>Les événements</b>	13
- Les Ateliers Co-Ecologiques	14
- Les Controverses Ecologiques	14
- La réunion annuelle du réseau des experts	
4/ La Fabrique Ecologique en quelques mots	15
<b>L'organisation de La Fabrique Ecologique</b>	16
<b>Le financement de La Fabrique Ecologique</b>	18
<b>Nos projets pour 2018</b>	19
<b>Nous rejoindre</b>	19

## 2017, L'ANNÉE DES CONTRASTES ÉCOLOGIQUES ●●

L'année 2017 a été marquée par de multiples contrastes en matière d'écologie.

La multiplication des événements climatiques extrêmes a accéléré la prise de conscience de la gravité du changement climatique, dont chacun peut désormais mesurer les premières conséquences concrètes dans la vie quotidienne. Le président du pays qui émet le plus de gaz à effet de serre par habitant, les États-Unis, a pourtant décidé de sortir des accords de Paris sur le climat.

Les émissions mondiales de gaz à effet de serre sont reparties à la hausse du fait notamment de la reprise de la croissance économique. La communauté internationale lors de la COP23 à Bonn n'a pourtant pas réussi à accélérer le rythme de l'action climatique, les engagements nationaux découlant de l'accord de Paris restant insuffisants pour espérer atteindre l'objectif de limiter le réchauffement de la planète à moins de deux degrés.

Dans notre pays enfin, la campagne électorale de 2017 a vu plusieurs candidats donner à l'écologie une place importante dans leur programme, et l'arrivée de Nicolas Hulot à la tête d'un grand ministère de la transition écologique et solidaire laisse espérer une politique très active. Les débats électoraux n'ont pourtant porté sur l'écologie que de manière marginale, et les multiples initiatives qui se développent, dans les collectivités locales, les entreprises ou chez les particuliers ont toujours autant de mal à se généraliser.

Dans ce contexte, le rôle d'un think et do-tank comme La Fabrique Ecologique est d'autant plus important. Il est d'abord d'imaginer et de proposer des solutions concrètes et opérationnelles permettant d'aller plus vite, sur une plus large échelle, et de manière plus efficace au service de l'urgence écologique et climatique. Vous trouverez ainsi, pour la première fois dans notre rapport d'activité, un récapitulatif des principales propositions figurant dans nos publications depuis quatre ans, avec leur degré de mise en œuvre.

Il est aussi de contribuer, autant que possible, à des débats rigoureux et objectifs sur ces questions, ce qui est essentiel à l'heure des « fake news », de l'information en continu et des réseaux sociaux. Plusieurs de nos publications (Décryptage, L'Œil) et certaines initiatives prises en 2017, récapitulées là aussi dans ce rapport, en sont l'illustration.

Les différentes enquêtes de l'Observatoire des think-tanks ont en 2017 mis La Fabrique Ecologique sur la première place du podium pour la qualité de ses publications et la transparence de sa gestion. Ces résultats sont d'autant plus importants pour nous que ces caractéristiques ont été dès le départ au cœur de notre projet.

Tout ceci n'existerait pas cependant sans les diverses contributions de tous ceux qui font vivre La Fabrique Ecologique au quotidien, membres des instances, réseau d'experts, partenaires, ami(e)s, citoyen(ne)s. Qu'ils en soient tous bien sincèrement remerciés.

Cette mobilisation va nous permettre de mener, en 2018 et au-delà, divers projets de développement, avec toujours le même objectif : contribuer avec détermination et enthousiasme, à la réussite de la transition énergétique et écologique.



**Géraud Guibert**  
Président de La Fabrique Ecologique



# 1/ L'impact des propositions de La Fabrique Ecologique

L'objectif des travaux de La Fabrique Ecologique est bien sûr de réfléchir mais il est aussi d'agir, ou au moins de définir des actions concrètes, applicables et autant que possible innovantes permettant de faire avancer la transition écologique et énergétique.

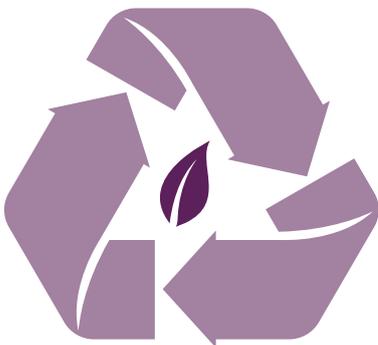
C'est toute la logique de nos règles de travail, et en particulier de l'une d'entre elles, qui peut paraître anodine mais qui est décisive : chacune de nos notes doit se conclure par un nombre réduit (maximum trois) de propositions structurantes et dont les conditions de mise en œuvre sont brièvement analysées. Ces propositions ne s'adressent pas seulement aux pouvoirs publics, mais aussi aux responsables d'entreprises, aux élus locaux, aux partenaires sociaux et écologiques et aux citoyens.

Dans ses travaux, La Fabrique Ecologique ne prétend pas détenir seule la vérité. Notre association n'a d'ailleurs pas pour fonction de faire des plaidoyers autour de ses idées et suggestions, en commentant au jour le jour leur degré de réalisation ou la politique suivie dans tel ou tel domaine. Mais nous mettons les propositions faites à la disposition de tous ceux qui pourraient être intéressés, et nous sommes très heureux quand elles sont reprises et mises en œuvre.

Il nous a ainsi paru utile, quatre ans après notre création, d'effectuer un premier bilan. C'est une façon de mesurer l'intérêt et l'impact du travail collectif effectué, même si, nous le savons bien, certaines des propositions émises sont plus aisées à mettre en œuvre, alors que d'autres supposent une évolution des esprits forcément plus lente.

En matière de décentralisation énergétique, les sociétés régionales (et locales) d'énergie proposées (note n°1, publication définitive avril 2014) se sont beaucoup développées, même si toutes n'ont pas (encore ?) toutes les compétences qui étaient envisagées.

Pour la rénovation énergétique des logements, la proposition de créer et de développer une marque commune de rénovation pour clarifier la lisibilité des professionnels, des produits, des diagnostics ou des prêts (note n°2, publication définitive septembre 2014) figure dans le plan « rénovation thermique des bâtiments »,



annoncé fin 2017. Il en va de même de l'idée d'inciter à la rénovation lors de chaque transaction immobilière. L'idée de passeport énergétique des logements, qui figure dans la même note, a été retenue dans le cadre de la loi de transition énergétique de 2015, même si les délais de mise en œuvre sont moins ambitieux que ce qui était proposé.



La définition de l'économie circulaire finalement retenue dans la loi de transition énergétique de 2015 correspond à celle figurant dans les amendements proposés à l'avant-projet de loi de transition énergétique (note n°3, publication définitive novembre 2014).



Les contrats de filières agro-écologiques ne sont pas généralisés grâce à un dispositif incitatif (note n°5, publication définitive mars 2015) mais se sont notablement développés.

Plusieurs propositions pour développer l'économie du partage sont progressivement mises en œuvre au plan local, par exemple la cartographie des acteurs collaboratifs du territoire et la promotion des dynamiques collaboratives autour d'événements de grande ampleur et de campagnes de mobilisation citoyenne (note n°7, publication définitive avril 2015).

Le label « transition énergétique et écologique pour le climat » a été créé, conformément à une proposition de la note n° 11 (publication définitive novembre 2015). Il garantit l'orientation des investissements sur cinq thématiques : énergies renouvelables, économie circulaire, transports et mobilités durables, bâtiments verts, services et solutions environnementales.

En matière de pollution de l'air (note n°12, publication définitive décembre 2015), la mise en place d'une circulation restreinte en cas de pic de pollution a été organisée dans de nombreuses villes en s'appuyant notamment sur la vignette crit'Air. Le renforcement de la mesure et de l'information en temps réel du grand public commence à se mettre en place, par exemple grâce à des microcapteurs de pollution de l'air.

Les propositions faites pour développer les nudges (note n°13, publication définitive janvier 2016) n'ont pas fait l'objet d'une mise en œuvre nationale mais ces outils pour accompagner la transition écologique se développent au niveau local. A titre d'exemple, la commune de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) a mis en place un panneau en proposant que les chewing-gums soient collés sur les personnages y figurant plutôt que jetés.



Dans la note publiée avant la COP21 (note n°14, publication définitive février 2016), l'accent est mis sur deux aspects importants pour améliorer l'effet de ces négociations sur les politiques nationales : l'existence d'un système commun de mesure des résultats et des engagements, et la nécessité de traiter, dans ou en marge de l'accord, de questions essentielles mais peu abordées dans le processus de négociation lui-même (ressources fossiles, prix du pétrole et des matières premières, etc.). Ces questions ont commencé à être abordées et restent décisives.

S'agissant du greenwashing (note n°17, octobre 2016), l'intervention d'un tiers de confiance pour prouver la véracité des affirmations écologiques se développe, même si c'est de manière encore insuffisante. S'agissant de la précarité énergétique, l'idée de permettre de faire rapidement des travaux de moyenne ampleur rendant le logement chauffable (note n°18, publication définitive novembre 2016) va dans le sens des programmes standards déployés massivement par des acteurs privés prévus dans le plan « rénovation thermique des bâtiments ».



Dans le cadre des assises de la mobilité, plusieurs propositions figurant dans la note n°20 (publication définitive juin 2017) ont été retenues, en particulier le développement de la mobilité durable dans les territoires peu denses (modération des vitesses de circulation, développement du covoiturage pour les trajets quotidiens, réforme de la gouvernance). A l'issue de ces travaux, le gouvernement a annoncé le principe d'un plan vélo (note n°25, publication définitive décembre 2017).

Certaines propositions, parfois très ambitieuses, sont trop récentes pour avoir été mises en œuvre en matière de décentralisation énergétique (possibilité d'un supplément régional de rémunération, objectif de doublement de la part de l'autoproduction électrique à l'horizon 2022, cf. note n°22, publication définitive octobre 2017).

La fusion de certains éco-organismes en 2017 (ex : Eco-emballages et Ecofolio) correspond à une proposition de note n°23 (publication définitive en novembre 2017 mais première publication avant cette fusion).

En matière de lutte contre l'obsolescence programmée, l'affichage pour le consommateur d'une information relative à la durée de vie du produit et la modulation des éco contributions (note n°21, publication définitive juillet 2017) figurent dans le programme du président élu et devraient donc être mis en œuvre.



Enfin, certaines idées n'ont pas été retenues pour le moment, par exemple l'intégration dans l'Agence française pour la biodiversité de l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) (note n°6, publication définitive mars 2015). Les insuffisances des actions d'adaptation au changement climatique (note n°15, publication définitive juin 2016) restent très fortes.

Au-delà des propositions figurant dans les notes, La Fabrique Ecologique a publié en 2017 un document récapitulant 14 propositions concrètes mises à disposition des candidats qui le souhaitent (cf II). Plusieurs d'entre elles ont été reprises dans les différents programmes.

Ce premier bilan montre ainsi que plusieurs réflexions, analyses et propositions ont eu une influence sur les décisions prises. Nous mesurons en outre la portée de nos travaux par l'intérêt croissant dont ils font l'objet, y compris dans la sphère des « décideurs » de tous ordres. Notre volonté d'être ainsi à la fois un think tank et un do-tank donne des résultats et nous nous en réjouissons. Ce constat est pour tous, responsables de l'association, membres du réseau d'experts, citoyens qui participent à la co-construction des notes, un encouragement très fort à aller de l'avant.



# 2/ Les actions spécifiques menées en 2017

En 2017, La Fabrique Ecologique a mobilisé son réseau d'experts afin de contribuer activement au débat sur l'écologie. Son objectif : faire que les débats sur les questions écologiques soient abordés largement avec le plus de sérieux et de rigueur possible. Son dispositif s'est décliné à travers des événements et des publications qui s'appuient sur ses principes fondateurs : pluralisme, transpartisan, rigueur.

## LES TRAVAUX DE FOND ●●



### Les 14 idées et mesures concrètes

Pendant plusieurs mois, le réseau d'experts de La Fabrique Ecologique a dressé un état des lieux précis sur les enjeux écologiques. Ce document d'une cinquantaine de pages propose 14 fiches (climat, mix énergétique, biodiversité, etc.) comportant chacune un panorama synthétique des programmes électoraux ainsi que les données clés, les évolutions récentes et les perspectives pour chaque thématique abordée. Ce document a servi de base de travail à un premier séminaire fin 2016 destiné aux représentants des médias.

A partir de cet état des lieux, 14 idées et mesures concrètes ont été élaborées sur la base de travaux du réseau d'experts ayant réfléchi non seulement à leur définition mais aussi à leur mise en œuvre. Ces 14 propositions structurantes et innovantes, ont été présentées en février 2017 lors d'un second séminaire.

Proposition n°1 : Supprimer d'ici 2022 les situations de « pauvreté énergétique »

Proposition n°2 : Rénovations énergétiques de logements : un programme, une marque

Proposition n°3 : Une loi de transition vers la mobilité durable

Proposition n°4 : Une approche globale pour changer la place de la voiture en ville

Proposition n°5 : La programmation pluriannuelle électrique : le principe du « un pour un »

Proposition n°6 : Une pleine compétence aux régions pour les énergies renouvelables décentralisées

Proposition n°7 : De véritables négociations collectives environnementales dans les territoires

Proposition n°8 : Un programme de reconquête agro-écologique et naturelle des sols artificialisés

Proposition n°9 : Un suivi obligatoire des produits bio, de qualité et de proximité dans les cantines scolaires

- Proposition n°10 : Un dossier éco-citoyen de la maternelle à la terminale
- Proposition n°11 : Un réseau de lieux dédiés et labellisés pour éduquer à la biodiversité
- Proposition n°12 : Rendre concrète l'économie circulaire par l'affichage de la durée de vie des produits
- Proposition n°13 : Plafonner, en vue de leur suppression, les dépenses fiscales défavorables à l'environnement.
- Proposition n°14 : Confirmer et amplifier la trajectoire du prix du carbone.

La Fabrique Ecologique a également publié un document synthétique rassemblant les principales propositions politiques pour les élections législatives en matière d'écologie.

### Les Faits et Les Chiffres

Lancée en octobre 2016, la rubrique « Les Faits et Les Chiffres » animée par Marianne Greenwood et Mathilde Soret a pour objectif de décrypter en temps réel et sur une base objective les arguments ou affirmations figurant dans le débat public sur les questions liées à l'écologie ou au climat. A partir d'une expression dans le débat public, chaque publication rappelle la réalité des faits, les données chiffrées et le contexte juridique à laquelle elle correspond. Elle se conclut par l'avis de La Fabrique Ecologique. Après cinq « Faits et Chiffre » publiés en 2016, 5 autres ont été publiés en 2017 :



9

« Flash n° 6 : L'Allemagne : Un lien entre sortie du nucléaire et hausse des émissions ? », le 15 janvier 2017

« Flash n°7 : Débat de la primaire de la gauche : des questions aux candidats, pas vraiment au point », 15 janvier 2017

« Flash n°8 : Les énergies marines renouvelables en France », 5 février 2017

« Flash n°9 : Pollution de l'air : la faute au charbon allemand ? », 8 mars 2017

« Flash n°10 : Coût, acceptabilité et risque sanitaire de l'éolien : où en est-on ? », 23 mars 2017

Au-delà du décryptage des arguments avancés dans le débat public, ces « Faits et Chiffres » visent à ce que les débats sur les questions écologiques se situent sur des fondements aussi rigoureux que possible.



## LES INITIATIVES PUBLIQUES ●●

### Les Petits Déjeuners de La Fabrique Ecologique



La Fabrique Ecologique a lancé, en octobre 2016, un cycle de petits déjeuners en partenariat avec le journal « Le Monde » ayant pour but de favoriser l'échange entre les candidats à l'élection présidentielle (ou leur entourage proche) et celles et ceux qui pensent, innovent et font la transition écologique. S'appuyant sur les principes de La Fabrique Ecologique, ce cycle respecte un équilibre des sensibilités politiques des personnalités invitées. Il a permis à chaque candidat de présenter sa vision de la question écologique ainsi que les grandes lignes de son programme mais aussi de faire réagir et d'être challengé par un public averti. Après Nathalie Kosciusko, candidate à la primaire de la droite et du centre, et Benoit Hamon, candidat à la primaire de la Belle Alliance Populaire, en 2016, ont été reçus en 2017, Yannick Jadot, candidat d'Europe Ecologie Les Verts, Martine Billard, représentante de Jean-Luc Mélenchon, Corinne Lepage, représentante d'Emmanuel Macron et Bertrand Pancher, représentant de François Fillon.



10



### Colloque avec Sciences Po Environnement

La Fabrique Ecologique a organisé, en partenariat avec Sciences Po Environnement, le 23 février 2017, une rencontre débat « Présidentielles 2017 et Ecologie ». Plus de deux cent personnes sont venues écouter les représentants des candidats à l'élection présenter la vision de l'écologie portée par leur candidat et réagir aux « 14 idées et mesures concrètes » publiées par La Fabrique Ecologique. Si la notion d'urgence climatique était largement partagée par tous les intervenants, ces débats animés ont permis de souligner les points de désaccord, notamment sur la question énergétique et l'avenir de la filière nucléaire.



Au total, La Fabrique Ecologique s'est efforcée en 2017 d'agir pour donner toute sa place à l'écologie dans les débats, toujours avec sérieux, rigueur et en respectant scrupuleusement le pluralisme. Si tout ne se règle bien sûr pas par la politique et au cours des présidentielles, il est indispensable que ces sujets soient mieux pris en compte dans ces périodes.

Un groupe de travail, présidé par Géraud Guibert, publiera enfin en 2018 une note faisant le bilan de la place de l'écologie dans cette période. Elle tentera notamment d'expliquer pourquoi ce sujet n'a pas été un axe structurant des débats malgré l'urgence de la question climatique et de la préservation de notre planète.



# 3/ Les publications et les événements

Au-delà des initiatives spécifiques prises en 2017, La Fabrique Ecologique a poursuivi ses activités de publications et d'événements associés (Notes, Décryptages, Ateliers Co-Ecologiques, etc.). Elle a aussi lancé de nouvelles initiatives, notamment Les Controverses Ecologiques.

## LES PUBLICATIONS ●●



### Les Notes de La Fabrique Ecologique

Les Notes de La Fabrique Ecologique sont le résultat des réflexions des experts de notre réseau, menées au sein de groupes de travail durant plusieurs mois. Ces groupes respectent la méthodologie innovante, transparente et rigoureuse décidée lors de la création de l'association pour garantir la qualité des publications : attention particulière sur le choix du sujet et le pluralisme de la composition du groupe de travail, intervention d'un comité de lecture, relecture par des personnalités, vote du conseil d'administration pour s'assurer que la note répond aux critères généraux des travaux de La Fabrique Ecologique.

11

Après la publication de la Note, une deuxième phase collaborative est systématiquement lancée avec l'organisation d'un Atelier Co-Ecologique pour débattre des propositions avancées par le groupe de travail. La Note est également mise en ligne sur le site internet pour une durée de deux à quatre mois afin de recueillir l'avis des citoyens via des commentaires, ou des propositions de corrections et d'amendements. Ceux jugés intéressants par le groupe de travail sont ensuite intégrés dans la version définitive de la note.

#### *Les Notes publiées en 2017*

**Note n°19** « Commerce mondial et développement durable : quelles nouvelles régulations au-delà des enjeux climatiques ? ». Co-Présidents : Diane Doré et Pierre-Samuel Guedj, version définitive : janvier 2017 (version soumise au débat collaboratif : novembre 2015)

**Note n°20** « Les territoires ruraux et périurbains, terres d'innovation pour la mobilité durable. Un enjeu majeur, des initiatives indispensables ». Président : Marc Fontanès, version définitive : juin 2017 (version soumise au débat collaboratif : juin 2016)

**Note n°21** « Comment agir contre l'obsolescence programmée ? Aller vers une consommation plus soutenable ». Président : Thierry Libaert, version définitive : juillet 2017 (version soumise au débat collaboratif : septembre 2016)

**Note n°22** « Pour une décentralisation énergétique proche des citoyens ». Président : Géraud Guibert, version définitive : octobre 2017 (version soumise au débat collaboratif : février 2017)

**Note n°23** « Pour une nouvelle gestion des déchets, repenser les filières de responsabilité élargie des producteurs ». Présidente : Christèle Chacrin, version définitive : novembre 2017 (version soumise au débat collaboratif : octobre 2016)

**Note n°24** « Agir pour développer les nouveaux métiers de la biodiversité : mieux la comprendre et la faire connaître ». Président : Pierre Cellier, version définitive : novembre 2017 (version soumise au débat collaboratif : janvier 2017)

**Note n°25** « Vive le vélo ! Une politique publique ambitieuse pour la petite reine ». Président : Yoann Rouillac, version définitive : décembre 2017 (version soumise au débat collaboratif : mars 2017)

**Note n°26** Les monnaies complémentaires au service de la transition écologique ». Président : Thomas Binet, version provisoire : octobre 2017

## L'Œil de La Fabrique Ecologique

L'Œil de La Fabrique Ecologique est publié tous les 2 mois. Ces fiches concises permettent de présenter des documents pertinents et originaux publiés à l'étranger et peu relayés en France. L'intérêt est d'y exposer de manière courte et synthétique les idées les plus novatrices. Elles sont publiées à la fois en anglais et en français.



### Les « Œil » publiés en 2017

Œil n°14 « Dettes écologique : quelles conséquences en tirer ? », Janvier 2017

Œil n°15 « Crimes environnementaux dans le monde : une expansion inquiétante », Mars 2017

Œil n°16 « Bientôt un monde sans abeilles ? », Mai 2017

Œil n°17 « Le déclin préoccupant de l'oxygène dans les océans », Juillet 2017

12 Œil n°18 « La responsabilité des villes dans la disparition des oiseaux », Septembre 2017

Œil n°19 « L'assurance climatique, une solution ? », Novembre 2017



## Les Décryptages de la Fabrique Ecologique

La rubrique Décryptage propose des réflexions, avis, et recommandations rapides, en réaction ou non à un événement. Il ne s'agit pas de tribunes d'opinions individuelles mais bien de travaux menés avec la rigueur d'analyse qui convient de la part des documents de La Fabrique Ecologique. Il n'y a pas de régularité de publication.

### Les Décryptages publiés en 2017

Décryptage n°9 « Climat : omerta sur le méthane », Benjamin Dessus et Bernard Laponche, janvier 2017

Décryptage n°10 « Pour des politiques agricoles, alimentaires et environnementales intégrées et territorialisées », Bernard Chevassus-au-Louis, mars 2017

Décryptage n°11 « OGM : Quel bilan ? », Mathilde Soret, avril 2017

Décryptage n°12 « Auto-suffisance alimentaire dans les villes : utopie ou réalité ? », Thomas Binet et Amélie Colle, avril 2017

Décryptage n°13 « Energies renouvelables en France : où en est-on en juillet 2017 ? », Sarah Grau, juillet 2017

Décryptage n°14 « Perturbateurs endocriniens : l'état de la science et l'enjeu des négociations européennes », Florentin Pineaud, juillet 2017

Décryptage n°15 « La politique climatique européenne : Des progrès importants à accomplir », Géraud Guibert, novembre 2017

## Communication et média

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la newsletter de La Fabrique Ecologique est envoyée à près de 7000 personnes. Notre activité est de plus en plus suivie sur les réseaux sociaux avec plus de 6000 followers sur Twitter. Le site [www.lafabriqueecologique.fr](http://www.lafabriqueecologique.fr) a enregistré plus de 20.000 sessions en 2017, exécutées par plus de 13.000 utilisateurs.

Comme chaque année, les travaux de La Fabrique Ecologique ont fait l'objet de nombreux articles de presse archivés sur notre site internet : une cinquantaine d'articles consacrés aux Notes, Décryptages et Œil publiés en 2017 mais aussi à nos « 14 idées et mesures concrètes suggérées aux candidats pour le prochain quinquennat ». Les membres de La Fabrique Ecologique ont aussi participé au débat public à travers diverses contributions individuelles. Ils ont été à de nombreuses reprises invités à prendre la parole dans les médias pour réagir à l'actualité.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des articles de presse consacrés à nos travaux sur notre site internet : <http://www.lafabriqueecologique.fr/revue-de-presse>

### Les groupes de travail en cours (au 1<sup>er</sup> janvier 2018)

- #1. « Quel urbanisme dans le périurbain ? », Présidente : Christine Leconte
- #2. « Les gaz renouvelables dans le mix énergétique de demain », Président : Patrice Geoffron
- #3. « Ecologie et échéances de 2017 », Président : Géraud Guibert
- #5. « Les données, nouveau moteur de la transition énergétique », Présidente : Odile Ambry
- #5. « Pourquoi et comment développer l'innovation low-tech ? », Président : Philippe Bihouix
- #6. « Education nationale et éducation relative à l'environnement », Présidente : Sarah Grau
- #7. « Emploi et transition écologique : comprendre et agir », Président : Loïc Métayer



13

## LES ÉVÉNEMENTS ●●

### Les Ateliers Co-Ecologiques

Un Atelier Co-Ecologique est organisé à l'occasion de chaque publication d'une Note de La Fabrique Ecologique. Ce rendez-vous collaboratif, ouvert à tous et au format innovant, fait interagir l'ensemble des participants sur le contenu de la note et en particulier ses propositions. Les ateliers, rythmés par un animateur, comportent une présentation par le Président du groupe de travail, de courtes réactions de deux ou trois grands témoins et surtout des interventions des participants présents dans la salle. Le diagnostic et les propositions de la note sont ainsi débattus par tous ceux qui le souhaitent. Afin de les rendre interactifs, un live tweet retransmet les échanges en direct.



## Les Ateliers Co-Ecologiques de l'année 2017

- #1. « Agir pour développer les nouveaux métiers de la biodiversité – Mieux la comprendre et la faire connaître », le 31 janvier 2017 à la Mairie du 10<sup>ème</sup> avec Pierre Cellier, Sylvie Bénard, Allain Bougrain-Dubourg et Bernard Chevassus-au-Louis.
- #2. « Pour une décentralisation énergétique proche des citoyens », le 28 février 2017, à la Mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement, avec Géraud Guibert, Jens Althoff et Elisabeth Ayrault.
- #3. « Vive le vélo ! Une politique ambitieuse pour la petite reine », le 30 mars 2017 à la REcyclerie, avec Yoann Rouillac, Charles Maguin, Catherine Pilon et Pierre Toulouse.
- #4. « Les monnaies complémentaires au service de la transition écologique », le 17 octobre 2017 à la REcyclerie, avec Thomas Binet, François-Michel Lambert et Jean-Philippe Magnen.

## Les Controverses Ecologiques sont lancées !

La Fabrique Ecologique a inauguré, le 19 octobre 2017, un nouveau format innovant d'événement : Les Controverses Ecologiques. L'objectif ? Faire débattre et échanger sur un sujet d'actualité des personnalités ayant travaillé sur le fond du sujet.

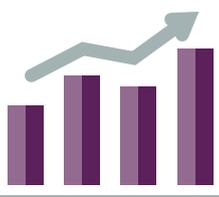
La première Controverse s'est tenue à la Mairie du 10<sup>ème</sup> arrondissement autour de Dominique Bureau, Mireille Chiroleu-Assouline, Emmanuel Combet, Jean-Charles Hourcade et Christian de Perthuis sur « La mise en œuvre d'un prix pour le carbone ». Les débats passionnants ont été animés par Géraud Guibert et ont été suivis par un public nombreux ainsi que retransmis en live sur notre page facebook.



## La réunion annuelle du réseau des experts

Le mardi 24 janvier 2017, la réunion annuelle du réseau des experts de La Fabrique Ecologique s'est tenue dans les locaux de notre partenaire Reedsmith. Cet événement a été l'occasion de remercier celles et ceux qui en font partie, de rappeler le rôle essentiel qu'ils jouent dans notre activité, de faire un bilan des activités et des publications et de tracer des perspectives.

Lors de cette réunion, Géraud Guibert, Président de La Fabrique Ecologique, a salué le travail riche et fructueux accompli par les membres de ce réseau, qui ne cesse de grandir et qui est ouvert à tous ceux ayant d'une manière ou d'une autre des compétences sur ces sujets.



# 4/ La Fabrique Ecologique en quelques mots

Cela fait maintenant quatre ans que La Fabrique Ecologique fait vivre le débat en développant des propositions innovantes et concrètes pour mettre en œuvre et accélérer la transition écologique. Intégrant pleinement les impératifs économiques et sociaux, elle souhaite faire émerger des solutions ambitieuses et applicables rapidement.

Ces travaux reposent sur trois valeurs fondatrices :

- Une exigence pluraliste et transpartisane : La Fabrique Ecologique est animée et soutenue par des femmes et des hommes impliqués dans la société civile et (ou) adhérents des partis politiques républicains. Le pluralisme et le caractère transpartisan sont garantis par une composition diversifiée des instances et des règles précises de gouvernance.

- Une rigueur scientifique irréprochable : sous la vigilance de son Conseil d'Orientation et de son réseau de plus de 700 experts, La Fabrique Ecologique, procède, sur chaque sujet, à un état des lieux objectif et à une analyse exhaustive des avantages, des inconvénients, des modalités et des difficultés de mise en œuvre des propositions avancées. Une méthodologie des travaux très précise et une procédure de validation strictement appliquée garantissent cette rigueur. **Ce travail sérieux et collectif a permis à La Fabrique Ecologique de monter sur la première marche du podium en termes d'image dans le troisième baromètre d'image des think tanks de l'institut Think, en partenariat avec l'Observatoire des think tanks.**

- Une démarche collaborative de co-construction citoyenne : elle permet une articulation entre experts et citoyens pour faire émerger des initiatives et des propositions innovantes. Chaque Note publiée est ouverte au débat collaboratif pendant 2 à 4 mois afin de recueillir les propositions d'amendements des citoyens. Ces derniers sont ensuite compilés par le groupe de travail et peuvent être intégrés à la version définitive de la Note.

La Fabrique Ecologique attache une attention particulière à sa gouvernance et à la transparence de ses activités. Elle publie ses propositions en toute indépendance. Les experts signataires des travaux et le Conseil d'administration déclarent leurs intérêts. Elle est actuellement financée par du mécénat privé en toute transparence et en s'appuyant sur une charte éthique assurant son indépendance vis-à-vis de ses partenaires. **Cette exigence a été récompensée puisque La Fabrique Ecologique est à la première place du label « Think Tank et transparent France 2017 » en matière de transparence et à la troisième pour sa gouvernance.**

15



# L'ORGANISATION DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●

## L'équipe de la fabrique écologique

La Fabrique Ecologique est dirigée par un Bureau et un Conseil d'Administration. Elle est gérée au quotidien par Sarah Grau, directrice opérationnelle, Loïc Métayer, chargé des actions de développement et deux chargés de mission : Raphaël Cobti et Mathieu Soulabaille.



Sarah Grau  
sarah.grau@lafabriqueecologique.fr



Loïc Métayer  
loic.metayer@lafabriqueecologique.fr



Raphaël Cobti  
raphael.cobti@lafabriqueecologique.fr



Mathieu Soulabaille  
mathieu.soulabaille@lafabriqueecologique.fr

## Le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration sont directement investis dans l'association. Au-delà de la charge du contrôle de la gestion et du développement de La Fabrique Ecologique, ils veillent à l'équilibre économique de la structure. Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois en 2017.

Le 4 juillet 2017, un séminaire exceptionnel a réuni les administrateurs de La Fabrique Ecologique et quelques experts particulièrement investis afin de préparer les projets de développement de l'association sur le court, moyen et long terme.

Le Conseil d'administration est composé, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2018, de :

16



Géraud Guibert  
Président



Dominique Hoestlandt  
Trésorier



Thierry Libaert  
Vice-Président



Lucile Schmid  
Vice-présidente



Denis Pingaud  
Vice-président



Dorothée Courilleau



Thomas Désaunay



Jean-Luc Di Paola-Galloni



Gérald Dumas



Guillaume Duval



Valérie Gramond



Martin Guespereau



Nicolas Imbert



David Lefranc



Benoit Lepasant



Sophie-Noëlle Némó



Dominique Pialot



Maximilien Rouer



Isabelle Veyrat-Masson



Gaël Virlouvét



Yann Wehring



Sebastien Delpont  
Membre associé



Marie-Caroline Lopez  
Membre associée



Corentin Sivy  
Membre associé



Sebastien Delpont  
Membre associé

## Le Conseil d'Orientation

Le Conseil d'Orientation est composé d'une soixantaine de personnalités politiques, économiques, associatives, scientifiques et universitaires. Il se réunit au moins une fois par an sur convocation du Conseil d'administration. Son rôle est de délibérer de l'orientation générale des travaux de l'association, de les diffuser et d'émettre toute proposition sur le programme de travail.

La réunion annuelle du Conseil d'Orientation s'est tenue en septembre 2017 dans les locaux du Conseil économique, social et environnemental. Lors de cette réunion, trois nouveaux membres ont été accueillis : Martine Billard, porte-parole de Jean-Luc Mélenchon sur l'écologie pendant la campagne présidentielle de 2017, Michel Dubromel, Président de France Nature Environnement et Bettina Laville, Présidente du Comité 21.

Cette réunion a permis d'échanger autour du bilan du débat écologique en France ainsi que de discuter des nombreux projets de développement de La Fabrique Ecologique : proposition d'offres de formation, création de nouveaux événements originaux, diversification des travaux de l'association, etc. Ces nouvelles initiatives s'inscrivent toujours dans le respect des valeurs fondatrices de l'association : l'exigence pluraliste et transpartisane, la rigueur scientifique des travaux et la co-construction citoyenne.

Richard Baron  
Sandrine Bélier  
Dominique Belpomme  
Jean-Luc Bennahmias  
Martine Billard  
Stephen Boucher  
Allain Bougrain Dubourg  
Dominique Bourg  
Daniel Boy  
Pascal Canfin  
Jean-Paul Chanteguet  
Guilhem Chéron  
Bernard Chevassus-au-Louis  
Daniel Cohn-Bendit  
Patrick Criqui  
Michel Dubromel  
Pierre Ducret  
Anne-Marie Ducroux  
Gérard Feldzer  
Marc Fredj  
Bruno Genty

Pascale Giet  
Nathalie Girouard  
Roger Godino  
Arnaud Gossement  
Pierre-Henri Gouyon  
Pierre Guelman  
Jean-Charles Hourcade  
Chantal Jouanno  
Jean-François Julliard  
Nathalie Kosciusko-Morizet  
Franck Laval  
Bettina Laville  
Erwan Lecoeur  
Marylise Léon  
Corinne Lepage  
Serge Lepeltier  
François Letourneux  
Denez L'Hostis  
Philippe Martin  
Sophie-Noëlle Némou  
Kalypso Nicolaidis

Claire Nouvian  
Anne-Sophie Novel  
Cécile Ostria  
Marc-Olivier Padis  
Michèle Pappalardo  
Jean Peyrelevalde  
Cédric Philibert  
Patrick Pierron  
Stanislas Pottier  
Martial Saddier  
Guillaume Sainteny  
Edouard Sauvage  
Patricia Savin  
Hugues Sibille  
Pierre Siquier  
Patrick ten Brink  
Henri Trintignac  
Laurence Tubiana  
Hubert Védrine  
Sylviane Villaudière  
Dominique Voynet

17



## LE FINANCEMENT DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●

La Fabrique Ecologique est actuellement financée par deux sources : le mécénat d'entreprise, mis en place en toute transparence et s'appuyant sur une charte éthique assurant son indépendance vis-à-vis de ses partenaires ; les dons et soutiens de particuliers, « Amis » de La Fabrique Ecologique. Elle ne reçoit aucune subvention publique.

### Les partenaires (au 31 décembre 2017) :



### Les comptes financiers :

#### Recettes

	2014	2015	2016
Partenariats entreprises	128 800 €	125 000 €	146 900 €
Autres (cotisations, dons, livres)	600 €	700 €	1 700 €
<i>Dont déductions fiscales</i>	396 €	462 €	1 122 €
Subventions publiques	0 €	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>129 400 €</b>	<b>125 700 €</b>	<b>148 600 €</b>

#### Charges

	2014	2015	2016
Charges sociales	63 400 €	83 200 €	68 300 €
Frais de fonctionnement (loyer, téléphonie, etc.)	15 200 €	15 400 €	18 800 €
Comptabilité et commissariat aux comptes	10 900 €	11 300 €	11 300 €
Communication (événements, publications, etc.)	6 400 €	28 900 €	11 300 €
Autres	2 700 €	2 700 €	1 600 €
<b>Total</b>	<b>98 600 €</b>	<b>141 500 €</b>	<b>111 100 €</b>

(1) Chiffres arrondis à la centaine d'euros la plus proche

(2) Les comptes de 2017 seront arrêtés par le Conseil d'administration en avril 2018

## LES PROJETS POUR 2018 ●●

Après une année 2017 riche en publications et en événements, La Fabrique Ecologique a fait un premier bilan complet de ses activités depuis sa création en 2013. Pour 2018, au-delà des nouvelles publications qu'elle prévoit, elle a de nombreux nouveaux projets de développement.

Après le succès du cycle de petits déjeuners autour des candidats à la présidentielle, un nouveau cycle est lancé en 2018 autour de personnalités (philosophes, économistes, chefs d'entreprises, etc.) sur le thème : « Comment réussir la transition écologique ? ». Les Controverses Ecologiques se poursuivront en 2018 au rythme d'une par trimestre, celle de février en 2018 portant sur la thématique « Climat et commerce international ». Les activités de La Fabrique Ecologique se diversifieront avec notamment le lancement d'une ou deux études sur plus longue durée, le développement d'une offre de formation de haut niveau à l'attention des décideurs et de contacts avec d'autres think tanks européens. L'année 2018 devrait enfin voir la refonte du site internet de La Fabrique Ecologique et la retransmission en live sur Facebook de ses événements.

## NOUS REJOINDRE ●●

Le financement de La Fabrique Ecologique provient prioritairement de dons de particuliers et du mécénat d'entreprises.

### Soutenez-nous en devenant Ami(e) de la Fabrique Écologique

Que vous soyez citoyen, élu local ou responsable d'association, nous avons besoin de votre soutien. Vous pouvez l'apporter en devenant Ami(e)s de La Fabrique Ecologique. En contrepartie d'un don annuel d'un minimum de 20 € pour les particuliers ou sur la base d'un barème établi pour les personnes morales, vous recevrez toutes les informations liées à la vie de l'association ainsi que des invitations aux manifestations et colloques que nous organisons.

> N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations à l'adresse [contact@lafabriqueecologique.fr](mailto:contact@lafabriqueecologique.fr)

### Devenir partenaire de la Fabrique Écologique

Pour nous contacter si votre entreprise souhaite devenir partenaire de La Fabrique Ecologique,

> Ecrivez-nous à l'adresse [contact@lafabriqueecologique.fr](mailto:contact@lafabriqueecologique.fr)

### Participer aux travaux de la Fabrique Écologique

**En tant qu'expert :** Toute personne ayant une compétence sur un des sujets traités peut être intégrée au réseau d'experts. Elle peut notamment participer aux groupes de travail, dont la composition est établie par son responsable en concertation avec l'équipe de La Fabrique Ecologique. **En tant que Président d'un groupe de travail :** Au-delà de la simple participation à un groupe de travail, tout expert a la possibilité de proposer un sujet afin de créer un groupe de travail dont il prendra la présidence. Sa proposition est examinée par l'équipe de La Fabrique Ecologique puis par le Conseil d'administration afin d'en évaluer la pertinence et la concordance avec les principes de l'association. **En tant que rapporteur :** Toute étudiant(e) intéressé(e) par La Fabrique Ecologique peut nous contacter pour participer à nos travaux et devenir rapporteur(e) de l'un de nos groupes de travail. Véritable bras droit du Président, le rapporteur l'accompagne dans la gestion de son groupe de travail et la rédaction de sa note.

> Pour nous contacter afin de participer à nos travaux, écrivez-nous à l'adresse [lafabrique.ecologique@gmail.com](mailto:lafabrique.ecologique@gmail.com)





# NOUS CONTACTER

 150 - 154 rue du Faubourg Saint Martin  
75010 Paris

 Téléphone : 06 . 29 . 77 . 55 . 01

[www.lafabriqueecologique.fr](http://www.lafabriqueecologique.fr)  
[contact@lafabriqueecologique.fr](mailto:contact@lafabriqueecologique.fr)

 [lafabriqueecologique](https://www.facebook.com/lafabriqueecologique)

 [@LaFabriqueEcolo](https://twitter.com/LaFabriqueEcolo)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017